



Prix des collégiens 2022- CIMCL

LE CONCOURS

Le concours international de musique de chambre de Lyon attire chaque année de jeunes ensembles du monde entier qui cherchent à développer leur notoriété et leur carrière. Les enjeux professionnels sont très forts : des prix financiers, des distinctions honorifiques, des engagements dans des festivals sont décernés par un jury de renommée mondiale : Felicity Lott, Manhem Pressler, Régis Pasquier...

Différentes disciplines sont abordées à tour de rôle : Trio cordes et piano, Quatuor à cordes, Quintette à vent, Voix et piano, Violon et piano... En avril 2022, ce sont des duos violoncelle et piano qui viendront se départager à Lyon. Les épreuves se déroulent sur une semaine, en alternance dans les Conservatoires, à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'Opéra de Lyon.

Autour du palmarès principal décerné par le jury, des prix spéciaux permettent à des publics différents de s'exprimer tels que le Prix du Public, Prix du Mozarteum, Prix des internautes, etc. Le Prix des collégiens s'inscrit ainsi dans cette série de distinctions.

LE PRIX DES COLLÉGIENS

Le Prix des collégiens est un projet musical qui s'étend sur plusieurs mois et qui permet aux élèves de travailler sur la notion de **jugement critique** dans un champ artistique où la compétition est au cœur du sujet. Distinction symbolique, ce Prix est l'occasion de s'exercer à **construire un avis éclairé** qui aille au-delà du coup de cœur, et qui s'inscrit très exactement dans les objectifs pédagogiques de l'enseignement secondaire.

Ce prix se concentrera plus spécifiquement sur l'interprétation d'une œuvre imposée au concours, **les 7 Variations sur un thème de la Flûte enchantée**. Ces variations pour violoncelle et piano ont été écrites par **Beethoven** après avoir entendu pour la première fois l'opéra de Mozart.

RENCONTRES

Pilotées par les professeurs d'éducation musicale et chant choral des collèges, mais également tout autre professeur intéressé par le projet, ce sont plusieurs séances réparties sur le 2ème trimestre qui sont investies par les enseignants. Le CIMCL fournit une *mallette ressource* à tous les enseignants contenant les supports musicaux utiles à l'élaboration du projet.

Des interventions de duos violoncelliste/pianiste sont prévues dans chaque classe : lecture et découverte de l'œuvre, médiation autour de sa réception et de sa compréhension, échanges, chant choral accompagné par les musiciens. **Durée de la séance : 1h30**

Les musiciens intervenants sont des étudiants en licence au CNSMD de Lyon, qui bénéficient d'un accompagnement à la médiation en milieu scolaire sur ce projet spécifique.

Ces interventions sont complétées par des propositions de sorties pour assister à une audition dans un conservatoire ou une répétition d'orchestre par exemple. Nous organisons également la venue des collégiens dans les différentes salles du concours et à l'Opéra.

PRODUCTIONS ARTISTIQUES

Un **chant choral**, en lien avec l'esthétique de l'œuvre choisie pour le Prix des collégiens, est travaillé par tous les établissements participants. Il sera mis en commun lors de la séance de restitution et travaillé avec les musiciens lors de l'intervention en classe. Ce programme est également l'occasion, pour les professeurs qui le souhaitent, d'imaginer une **création sonore, visuelle ou littéraire**, en

rapport avec l'oeuvre faisant l'objet du vote (poésie, slam, chant, chorégraphie, etc.). La création artistique est l'un des meilleurs moyens de s'approprier une oeuvre !

EXPRESSION DU VOTE

À la rentrée des vacances de Pâques, visionnage des extraits du concours et expression du vote en classe, formulation de jugements étayés. Ces jugements critiques seront écrits et présentés à l'oral lors du temps de restitution. Ils seront par la suite communiqués aux lauréats.

RESTITUTION

Le parcours se terminera par un moment de mise en commun avec l'ensemble des établissements. Le temps de restitution réunira toutes les classes et permettra aux élèves de s'exprimer et d'échanger sur le concours, le vote, le rôle de jury. Ce temps de restitution permettra également aux élèves de se retrouver tous ensemble sur le chant collectif, et pour les classes concernées de présenter leur travail de création.

Les artistes intervenants seront présents sur ce temps-là pour pouvoir échanger avec les collégiens.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- > Apprendre à être spectateur
- > Comparer et reconnaître
- > Analyser
- > S'exprimer et argumenter
- > Mettre en perspective
- > Participer à une création collective

PUBLIC : Ce projet s'adresse à tous les collèges de la Métropole de Lyon, de la 6ème à la 3ème, dans la limite de **10 classes**. Les enseignants de musique, chorale sont les premiers concernés, mais le projet est ouvert à l'ensemble des enseignants.

Calendrier prévisionnel :

- **Du 26 avril 2021 au 10 septembre 2021**: campagne d'appel à projets via ADAGE
- Mi-septembre 2021: instruction des projets déposés par la commission d'expertise
- Début octobre 2021 : parution des résultats de l'appel à candidatures
- **OCTOBRE / NOVEMBRE** : présentation du projet aux enseignants
- **NOVEMBRE / DÉCEMBRE** : chaque enseignant élabore un projet pédagogique
- **JANVIER** : réunion de pilotage
- **FÉVRIER À AVRIL** : interventions musicales en classes, travail de découverte, création, chorale.
- **19 AU 24 AVRIL** : accès au Concours en direct et invitations au concert des Lauréats
- **MAI** : vote d'après les captations audiovisuelles. Formulation du jugement. Publication des résultats.
- **JUIN** : Restitution collective

BUDGET

Coût par classe : 300€ dont 150€ pris en charge par la DAAC (dossier à compléter sur ADAGE).

Coût par classe à la charge du collège : 100€

Le reste du projet est financé par la Métropole de Lyon et la DRAC, en partenariat avec le CNSMD de Lyon.

Contacts :

CIMCL : lilajeunet@cimcl.fr **DAAC** : daac@ac-lyon.fr

POUR S'INSCRIRE

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE entre le 17 mai et le 10 septembre 2021.
ADAGE : Application Dédiée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle.



Pour ce projet, les inscriptions se feront du 17 mai au

10 SEPTEMBRE 2021

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

[Créer un nouveau projet](#)

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER



2. Le projet

Titre du projet : **CIMCL - Prix des collégiens 2022**
Description :
Partenaires : indiquer **CIMCL**

Domaine

Musique



3. Les participants

Collèges (6è à 3è) sur le territoire de la Métropole



4. Le contenu du projet

Compléter la rubrique si besoin



5. L'atelier

Rubrique facultative à renseigner si besoin



6. Le budget prévisionnel

Compléter la rubrique
Indiquer 150 €
Préciser les autres sources de financement et leurs montants.

IMPORTANT

- A la fin de l'appel à PROJETS le 10 septembre, et dès que les commissions régionales se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans adage et les notifications seront envoyées aux établissements dès début octobre 2021.
- Seule l'adresse nominative académique (prenom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGPD. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail
- En raison de la crise sanitaire, les projets sont susceptibles de connaître des modifications indépendantes de nos volontés.